



C. REGLEMENTS FRANÇAIS DES EPREUVES FEDERALES

Toutes les règles, énoncées dans les Règlements Généraux (chapitre I) et dans les Règlements Sportifs (Règlements Internationaux) concernant le tir en campagne, s'appliquent lors des compétitions régies sous réglementation française, hormis ce qui est publié dans ce chapitre.

C.1 LES COMPETITIONS QUALIFICATIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

C.1.1 LES DISPOSITIONS PARTICULIERES

Un archer, qui a participé à l'élaboration d'un parcours comportant des éléments inconnus, ne peut pas être classé, ni prétendre à une qualification pour le championnat de France, ni à une sélection dans une équipe de club, de département ou de ligue.

Implantation des parcours

Lors d'une compétition avec 12 cibles à distances connues et 12 cibles à distances inconnues, l'ordre d'implantation des cibles est laissé à l'initiative de l'organisateur, tout en respectant leur nombre, les distances et la taille des blasons. Le panachage des cibles est autorisé.

Les pas de tir en « dégradé » et les cibles en « éventail » ne sont autorisés dans aucun type d'implantation de parcours.

[Application au 01/02/2010]

Lors d'une compétition sur 2 jours, le parcours aux distances inconnues devra être différent le 2^{ème} jour, sous le contrôle de la Commission des Arbitres, sinon seul le premier parcours sera pris en compte pour le classement national.

Le total des distances de tir à respecter sur les parcours aux distances inconnues devra être dans la fourchette ci-dessous :

- ✓ 12 cibles piquets rouges entre 300m et 330m
- ✓ 12 cibles piquets bleus entre 220m et 244m
- ✓ 12 cibles piquets blancs entre 192m et 212m

Ces distances sont à doubler pour un parcours de 24 cibles aux distances inconnues.

Pour le classement national (individuel et par équipes), ne sont pris en compte que les scores réalisés sur des parcours de 24 cibles installées :

- ✓ soit 24 cibles aux distances inconnues
- ✓ Soit 24 cibles aux distances connues
- ✓ Soit 24 cibles avec 12 inconnues + 12 connues

Lors d'une compétition programmée sur 2 jours, si le parcours des distances inconnues n'a pas été modifié pour le 2^{ème} jour (sous le contrôle de la Commission des Arbitres), seul les scores réalisés le premier jour seront pris en compte pour le classement national (Cf. § Implication des parcours).

C.1.2 : Un temps limite de 3 minutes par cible sera autorisé à partir du moment où l'archer prendra sa position au poste de tir, ce qu'il doit faire le plus rapidement possible, dès que le poste de tir est libre.

C.1.3 : Un appareil de photographies peut être emporté. Son utilisation n'est autorisée qu'une fois le tir de la volée de 3 terminée et lorsque le compétiteur a quitté le pas de tir. Ne sont permis que les appareils strictement photos, les autres appareils restent interdits, notamment les téléphones mobiles.

C.1.4 : A partir du 1^{er} janvier 2008, le 5X prend la valeur de 6 points.



C.2 LES CATEGORIES

Sont reconnues toutes les catégories qui apparaissent dans le tableau officiel des qualifications présenté chaque année par la FFTA.

A titre promotionnel, la FFTA reconnaît les catégories suivantes dans toutes les compétitions jusqu'au Championnat de Ligue compris (la gestion en incombe à la ligue) :

- ✓ Arcs à poulies : les Benjamins et Minimes sont regroupés dans la catégorie « **Minime** ».

Création de la catégorie « **Junior sans viseur** » pour le Championnat de France. Cette catégorie (garçons et filles) tire du piquet bleu (*Application au 20/07/2009, lendemain du championnat de France*). **Cette catégorie Junior arc nu regroupe les Cadets et les Juniors tirant en arc nu.**

Les Cadets Arcs à Poulies sont regroupés dans la catégorie « **Junior** ».

A compter du 01/09/2004, création de la catégorie « **Vétéran arc sans viseur** » pour le Championnat de France. Cette catégorie tire du piquet bleu.

Arcs Nus

Reconnaissance de cette **arme** en Tir en Salle avec **classement national mais non ouverte** pour le Championnat de France :

- ✓ Catégorie Hommes et Femme uniquement ;
- ✓ Tir sur blasons de 60cm.

Les Ligues et Départements doivent ouvrir cette catégorie lors de leurs championnats respectifs. Si, à l'occasion de ces championnats, des finales sont organisées, elles se tirent sur blasons trispots de 60cm.

Sont également reconnues les nouvelles catégories d'armes telles qu'elles apparaissent dans le règlement international depuis le 01/04/2002, à savoir :

- ✓ les arcs droits (Longbow) sont classés dans la **catégorie arcs nus** (Bare Bow)
- ✓ les arcs chasse sont classés dans la **catégorie arcs nus** (Bare Bow)
- ✓ les arcs à poulies sans viseur sont classés dans la **catégorie arcs à poulies**.

Catégories	Arc Nu	Arc Classique	Arc à Poulies
Benjamins	NON	OUI (piquet blanc)	OUI (piquet blanc) (1)
Minimes	NON	OUI (piquet blanc)	
Cadets	OUI (piquet bleu) (4)	OUI (piquet bleu)	OUI (piquet rouge) (2)
Juniors		OUI (piquet rouge)	
Seniors	OUI (piquet bleu)	OUI (piquet rouge)	OUI (piquet rouge)
Vétérans (3)	OUI (piquet bleu)	OUI (piquet rouge)	OUI (piquet rouge)

(1) Catégorie Minimes arcs à poulies = benjamins + minimes - Concours ouverts jusqu'au championnat de ligue

(2) Catégorie Juniors arcs à poulies = cadets + juniors

(3) Catégorie Vétérans = vétérans + super vétérans

(4) Catégorie Juniors arc nu = cadets + juniors

Catégories	Arc droit (1) Classement en arc nu	Arc chasse (1) Classement en arc nu	Poulies sans viseur (1) Classement avec les arcs à poulies
Benjamins	NON	NON	NON
Minimes	NON	NON	
Cadets	NON	NON	
Juniors	NON	NON	NON
Seniors	OUI (piquet bleu)	OUI (piquet bleu)	OUI (piquet rouge)
Vétérans (3)	NON	NON	NON

(1) Concours ouverts jusqu'au championnat de ligue.

Cependant, pour les Championnats de France de Tir en Campagne (qualifications et participation aux championnats), seuls sont reconnus :

- ✓ les arcs classiques (recurve) ;
- ✓ les arcs à poulies ;
- ✓ les arcs classiques sans viseur (bare bow).



Les organisateurs ne doivent faire apparaître, dans les résultats informatiques adressés à la FFTA, que les résultats des catégories donnant droit aux qualifications ainsi que le classement par équipes.

Concours ARROW HEAD :

Ces compétitions pouvant attribuer des distinctions internationales, seuls les concours se déroulant sur 24 cibles seront pris en compte. Il est nécessaire d'appliquer la réglementation internationale concernant l'âge limite des cadets et les juniors :

- Un cadet peut participer à un concours quand cette compétition se déroule jusque dans l'année de son 17^{ème} anniversaire.
- Un junior peut participer à un concours quand cette compétition se déroule jusque dans l'année de son 20^{ème} anniversaire.
- Les deux distinctions les plus basses (verte et marron) peuvent être obtenues par les cadets (garçons et filles) sur leurs épreuves spécifiques (à leurs distances).

(Application au 01/02/2010)

C.3 LES DISTANCES

Toutes les catégories, sauf les benjamins, les minimes, tirent aux distances internationales (voir articles A.7.9 et A.7.10 du Règlement international).

Les cadets tirent du pas Bleu.

Les juniors sans viseur (arcs nus) tirent du piquet bleu.

Les benjamins, les minimes tirent aux distances suivantes (piquet blanc) en **distances connues** :

Nombre de cibles	Diamètre des blasons	Distance mini / maxi en mètres
3	20cm	5 - 10 - 15m
3	40cm	10 - 15 - 20m
3	60cm	20 - 25 - 30m
3	80cm	30 - 35 - 40m

Les benjamins, les minimes tirent aux distances suivantes (piquet blanc) en **distances inconnues** :

Nombre de cibles	Diamètre des blasons	Distance mini / maxi en mètres
3	20cm	5 - 10m
3	40cm	10 - 15m
3	60cm	15 - 25m
3	80cm	20 - 35m

C.4 LE CHRONOMETRAGE

Le chronométrage existe lors de toutes les compétitions sélectives pour les Championnats de France (individuel et par équipes) et lors de toutes les phases de ces championnats. Lors de toutes compétitions (Championnat de France, de Ligue, départementaux et compétitions sélectives pour les Championnats de France), l'arbitre chronomètre systématiquement les compétiteurs (pelotons) passant dans sa zone de contrôle et doit être bien en vue des compétiteurs.

Un temps limite de 3 minutes par cible est accordé à l'athlète, à partir du moment où il prend place au pas de tir, ce qu'il doit faire sans perdre de temps dès que la cible est libre.

Un arbitre observant un dépassement de temps limité de tir doit en faire la remarque à l'archer et inscrire cet avertissement sur la feuille de score en :

- ✓ indiquant le n° de cible ;
- ✓ indiquant l'heure de l'avertissement ;
- ✓ signant la feuille de marque
- ✓ avertissant, si possible, les autres arbitres.

Au deuxième dépassement du temps limite de tir ainsi qu'aux suivants, durant la même étape de la compétition, l'archer fautif sera sanctionné par la perte de la valeur de sa meilleure flèche de cette volée : barrez cette valeur, la remplacer par un M et signer la feuille de marque en indiquant l'heure.

Le temps limite de tir peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles, sur décision de la Commission des arbitres.



E. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE CLUBS

E.1 LES GÉNÉRALITÉS

La date du Championnat de France est fixée par le Comité Directeur pour l'année suivante.

E.2 LES EQUIPES DE CLUBS

Les 52 premières équipes du classement national, sans aucun repêchage possible, participent à ce championnat. En cas d'égalité de points à la 52^{ème} place qualificative, les équipes seront départagées ainsi :

- ✓ au meilleur score de l'archer en arc nu (Bare Bow)
- ✓ si l'égalité subsiste, au meilleur score de l'archer en arc classique (recurve)
- ✓ si l'égalité subsiste encore, au meilleur score de l'archer en arc à poulies (compound)

Arrêt de la sélection : 2 semaines avant le Championnat de France.

(Application pour le Championnat de France 2009 – Comité Directeur des 15&16 novembre 2008)

Les équipes sont composées de 3 archers dont 1 femme au minimum, et doivent obligatoirement comprendre : **1 arc nu – 1 arc classique – 1 arc à poulies.**

A partir du 01/01/2011, les équipes sont féminines ou masculines – pas de mixité.

Les 14 premières équipes féminines (du classement national) et les 38 premières équipes masculines (du classement national), sans repêchage possible, participent à ce championnat.

Les équipes sont composées d'1 arc nu, 1 arc classique, 1 arc à poulies.

(Comité Directeur des 30 et 31 janvier 2010)

Un Capitaine d'Equipe (ou entraîneur ou coach) peut accompagner son équipe sur le terrain tout le long de la compétition. Il doit respecter les règles suivantes :

- ✓ 1 seul Capitaine par équipe ;
- ✓ Le nom du Capitaine d'Equipe devra être communiqué au Greffe avec le dossier d'inscription de l'équipe. Il devra être identifiable à tout instant par le port d'un badge spécifique délivré par l'organisateur ;
- ✓ Il peut accompagner ses archers à tous les piquets de tir. L'ordre des tirs, à chaque cible, reste au choix de chaque équipe ;
- ✓ La communication entre le Capitaine et son équipe est libre : il peut conseiller le tireur sur sa technique de tir, sur les difficultés de tir, sur l'estimation des distances. Il peut donner la valeur des impacts. Il peut utiliser des jumelles avec les mêmes restrictions que pour les compétiteurs.
- ✓ En cas d'infraction au présent règlement, il peut se voir retirer son badge et le suivi de son équipe (mais possibilité d'utiliser le parcours visiteurs). En cas de récidive, il sera exclu du terrain de compétition.
- ✓ Il est responsable de son équipe :
 - en ce qui concerne la tenue vestimentaire et l'équipement (arc, flèches,...)
 - il accompagne son équipe au contrôle du matériel
 - en cas de désaccord, il peut déposer un recours devant le Jury d'Appel

• Procédure d'inscription des équipes

Lors du Championnat de France par équipes, un club ne peut être représenté que par 1 seule équipe.

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le début du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au Greffe).

Si une ou des équipes sont absentes le jour du championnat, il ne sera pas fait appel à une ou des équipes complémentaires. *(Application au 01/10/2008 – Comité Directeur des 26&27 janvier 2008)*

Transferts et surclassement : voir la règle dans les Règlements Généraux en C.3.3.

E.3 L'ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

La veille du Championnat, l'organisateur doit prévoir un terrain sur lequel seront installés des pas de tir en nombre suffisant comportant des distances connues et inconnues avec des blasons neufs ou usagés correspondant aux différentes distances tirées.

L'entraînement officiel se fera aux heures indiquées dans le guide des compétitions de la saison.

E.4 LES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

E.4.1 L'épreuve de qualification est une épreuve de tir en campagne de 24 cibles, 12 en distances connues et 12 en distances inconnues qui se tire le 1^{er} jour. Seuls les membres des 52 équipes sélectionnées (156 archers) peuvent prendre part à l'épreuve de qualification

(Application pour le Championnat de France 2009).



L'épreuve d'élimination est une épreuve dans laquelle les 24 meilleures équipes du tir de qualification tirent sur 12 cibles, 6 aux distances connues et 6 aux distances inconnues. Les équipes sont regroupées selon le classement du tir de qualification.

Chaque compétiteur tire une flèche du pas de tir de sa division d'arc. Si une équipe (ou plusieurs) déclare(nt) son (leur) intention de ne pas participer à l'épreuve d'élimination après proclamation des résultats du tir de qualification, il ne sera pas fait de repêchage, le tir s'effectuant avec les équipes restantes.

Sur les buttes de tir avec blasons uniques de 60cm et 80cm, le doublage des cibles est obligatoire.

E.4.2 Le quart de finale dans laquelle les 8 meilleures équipes du tir d'élimination tirent 4 matches sur 4 cibles aux distances connues (voir grille des matches en **annexe 1**). Chaque compétiteur tire une flèche du pas de tir de sa division d'arc. Les vainqueurs de chaque match participent à l'épreuve finale.

E.4.3 L'épreuve finale est une épreuve dans laquelle les 4 meilleures équipes tirent 2 matches (1/2 finale et finale) sur 4 cibles aux distances connues (voir grille des matches en **annexe 1**), chaque compétiteur tire une flèche du pas de tir de sa division d'arc. Les perdants tireront un match pour la médaille de bronze, les vainqueurs tireront un match pour la médaille d'or sur 4 cibles aux distances connues. Les 2 matches se tirent aux distances connues.

Les 4 équipes qui tirent cette épreuve se déplacent en 2 groupes sur les parcours. Lors de la demi-finale, les équipes tirent selon la rotation normale. Pour l'attribution des médailles, le match pour le bronze sera tiré en premier et le match pour l'or sera tiré en second.

E.4.4 : LE TIR DE CLASSEMENT

Le deuxième jour, les équipes éliminées la veille (de la 25^{ème} à la dernière place) font un tir de classement sur une boucle de 12 cibles prises sur le parcours tiré la veille, selon la formule 1 flèche par tireur. Ces équipes partent après la mise en place des équipes qualifiées (décalage d'environ 30 minutes).

E.5 LES DISTANCES POUR LES PARCOURS

E.5.1 L'ÉPREUVE DE QUALIFICATION

Les distances inconnues et distances connues selon les tableaux des articles A.7.9 et A.7.10 du Règlement international. Il n'y a pas de piquet blanc, les catégories jeunes (B, M, C) intégrées dans une équipe tirent aux mêmes postes que les adultes.

E.5.2 L'ÉPREUVE D'ÉLIMINATION

Les distances inconnues et connues disposées selon le tableau de l'article A.7.11 du Règlement international.

E.5.3 TABLEAU DES DISTANCES EN 1/4, 1/2 ET FINALES

Diamètre	Poste Bleu			Poste Rouge		
20 cm	10m	10m	15m	15m	15m	20m
40 cm	20m	20m	25m	25m	25m	30m
60 cm	35m	40m	40m	40m	45m	45m
80 cm	45m	50m	50m	55m	60m	60m

La dernière cible de la finale sera placée à la plus longue distance pour un blason de 80cm, doit 50m pour le poste bleu et 60m pour le poste rouge.

E.5.4 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES 1/4, 1/2 ET FINALES

- ✓ Module de 4 cibles aux distances connues disposées selon le tableau de l'article E.5.3 ci-dessus et comprenant un blason de 20cm, 40cm, 60cm et 80cm.
- ✓ Les matches se tirent simultanément, en succession sur les 4 cibles. L'organisateur peut disposer les cibles dans un ordre différent. A l'issue des quatre matches, les groupes sont réorganisés aussitôt pour la phase suivante.
- ✓ Le match pour la médaille de bronze est tiré en premier. Le match pour la médaille d'or est tiré en second, quand le match pour la médaille de bronze a terminé au moins ses deux premières cibles.

- **Finales**

Module de 4 cibles disposées selon le tableau précédent.

Le match pour le Bronze est tiré en premier. Le match pour l'Or est tiré en second quand le match pour le Bronze a terminé au moins les 2 premières cibles.

